



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/12/2019

Numéro interne de l'acte : 47

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation  
20/12/2019

Date d'affichage  
20/12/2019

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

L'an deux mille dix-neuf, le trente ET un décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie en deuxième (après une première convocation) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MADI OUSSENI Mohamadi.

### Etaient présents :

Mme ABDOU Inchaty, Mme ALBERT Zalia, M. ALI Mohamadi, Mme ALLAOUI-BACAR Radhuia, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, MADI OUSSENI Mohamadi, MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, MZE ALI Soulaïmana, M. RACHIDI Inadhy, Mme YSSOUFOU Adidja

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDOU-MADI Sandati, ALI Tadjidine, ALI-MALLOU Assani, M. ATTOUMANI Issoufi, AZIRARI Ambdillah, Mme BACO-OUSSENI Nissioiti, Mme BOINA Bibi, Mme BOINAÏDI Habachia, Mme COLO SAFI Fatimati, DANIEL Mikidache, Mme IBRAHIM Nissioiti, M. IBRAHIM RAMADANI Soibahadine, M. MADI Djouma, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MOUSTOIFA Nadhourati Wahiba, Mme SAID ASSANI Haouray, SAINDOU Bacar, SOILIH Ibrahimi, Mme SOUFIANI Hassina

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. ANTOYISSA Zaïnoudine

## Objet : Octroi de subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale de Chiconi au titre de 2019

Ville du Chiconi a pour ambition d'aider l'ensemble de la population rencontrant des difficultés importantes, en lui donnant les moyens de se valoriser, notamment par la restauration de l'accès aux droits fondamentaux tels que le droit au logement, le droit à la santé, le droit à l'emploi et à la qualification, le droit à l'éducation et à la culture.

Dans un contexte marqué par une population très jeune, une crise économique accentuant les difficultés structurelles, un taux de chômage élevé et un environnement réglementaire qui évolue, le Centre Communal d'Action Sociale est l'outil opérationnel de la politique sociale de la Ville.

La commune de Chiconi a choisi de confier la politique sociale au Centre communal d'Action sociale communale.

Pour permettre au CCAS de remplir ses missions, il est demandé au conseil municipal de valider le versement à cet organisme 50 000€ de subvention d'équilibre au titre de l'exercice 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil de municipal, à l'unanimité :

**DECIDE:**

-d'attribuer et de verser une subvention au CCAS de la commune de Chiconi pour une somme totale de 50 000 €, répartie comme indiqué ci-dessus:

**DIT:**

- que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget 2019 de la Communes,

**DONNE:**

- pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Chiconi  
Le Maire,  
MADI OUSSANI Mohamadi

